



## NOUS, PERSONNELS NON ENSEIGNANTS DE L'ACADEMIE DE LYON SOMMES EN COLERE !

Nous sommes personnels administratifs, techniques, de santé et sociaux (ATSS), sommes fonctionnaires ou contractuels de l'Education Nationale. Nous avons une conscience forte de nos missions de service public, en tant qu'agents de l'Etat. Nous sommes les oubliés de l'Education nationale. Nous voulons aujourd'hui nous faire entendre !

La valeur du point d'indice, base de la rémunération des personnels de la fonction publique a perdu 16% depuis 2000 par rapport à l'inflation. De 2010 à 2019, ce point n'a été relevé que de 0,6% en 2016 et en 2017.

Après 10 ans de gel par le gouvernement (de 2010 à 2016), puis une nouvelle fois en 2018, des pseudo revalorisations reprennent en 2019. Aucune amélioration pour certains, 4 euros bruts pour d'autres, pourtant agent de catégorie C ! Arrivé à sa 10<sup>ème</sup> année d'ancienneté, un tel agent, rémunéré dans la grille de base, se verra gratifié d'un traitement de 1 555,75€ bruts !

C'est ainsi que le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a souhaité une revalorisation de la rémunération des fonctionnaires les plus "mal payés" ! Nous le ressentons comme une gifle.

En matière de pouvoir d'achat, à la revendication syndicale de l'octroi d'une "*prime exceptionnelle*", le secrétaire d'État à la Fonction publique, Olivier Dussopt, a réitéré son refus, en raison d'un coût qui serait trop important pour l'ensemble de la fonction publique.

Nous subissons le rétablissement du jour de carence. Nous ne voulons pas subir la mobilité forcée dans le cadre de fusions de services, l'augmentation du recours aux contractuels, la "simplification" des instances de représentation du personnel et surtout les 400 suppressions de postes administratifs prévues cette année au plan national.

Aujourd'hui, l'urgence de nos revendications est celle de notre pouvoir d'achat. Certains d'entre nous ne peuvent pas vivre décemment de leur rémunération. Des agents de l'Etat, non titulaires comme titulaires sont dans une telle précarité qu'ils renoncent à une restauration administrative quotidienne !

Dans l'académie de Lyon, la part facultative de notre régime indemnitaire dite CIA (Complément Indemnitare Annuel) n'est versée qu'aux seuls agents de catégorie A en services académiques. Nous constatons que d'autres académies (comme Paris, Nancy-Metz ou Strasbourg) attribuent à ce titre des montants à l'ensemble de leurs personnels. Nous constatons le refus de notre administration de communiquer aux organisations syndicales le montant global de l'enveloppe indemnitaire attribué par le ministère.

C'est pour cela qu'une centaine de collègues du rectorat de Lyon et de la DSDEN du Rhône se sont rassemblés le 7 février 2019 dans la cour du rectorat de Lyon, afin de témoigner de leur situation financière alarmante et faire part de leur sentiment d'être des "invisibles" de l'académie.

**Nous nous réunissons donc à nouveau, cette fois devant l'entrée des personnels du rectorat (angle rues Jaboulay et Pasteur), le jeudi 7 mars 2019 à 13 heures, alors que 2 organisations syndicales, FO et CGT sont reçues en audience à 16 heures.**

L'investissement des personnels ne se mesure pas à leur corps d'appartenance ! L'ensemble des personnels mérite cette reconnaissance. Devant cette insupportable opacité, nous exigeons une communication transparente de l'administration et le versement égalitaire de la prime CIA à tous les personnels !

Nous continuons à signer la pétition "Obtenons le CIA pour tous" (part facultative de notre régime indemnitaire) qui recueille bientôt 300 signatures.

**Contact presse Mathieu Grand : 0678832224**